

Le Gavre



Bulletin municipal semestriel N°12

Juillet 2023



Juillet

Samedi 22
Fête de la Forêt

Vendredi 14
Concours "ouvert à
tous" en doublette

Août

Mardi 15
Concours "ouvert à
tous" en doublette

Dimanche 20
Courses Tout Trot
Election Miss LA

Samedi 26
Cinéma de Plein Air

Septembre

Dimanche 17
Courses Tout Trot
Fête des Courses

Octobre

Dimanche 15
Fête des Châtaignes

Dimanche 29
Rando du Chêne au Duc

Mercredi 18
Loto du Club de la
Forêt

Novembre

Samedi 4 et Dimanche 5
Marché de l'Art

Samedi 11
Concours de Belote
du Football

Dimanche 12
Spectacle famille

Vendredi 17
Remerciement Bénévoles
du Chêne au Duc

Mardi 14
Repas des Aînés
du CCAS

Samedi 18
Pot-au-feu
Fête de la Forêt

Samedi 25
Journée Téléthon

Décembre

Samedi 2
Bal des célibataires
du Comité des Fêtes

Vendredi 22
Fête des Lumières

Chères Gâvraises, chers Gâvrais,

Nous avons vécu une sortie d'hiver marquée par de fortes tensions sociales, eu égard à la réforme des retraites, mais également au manque flagrant et de plus en plus marqué de professionnels du service public, et ce dans tous les domaines.

Les moyens financiers mis à disposition par le gouvernement et les orientations ne sont pas à la hauteur des enjeux, malgré l'empilement de Grenelles, de conseils de refondation...

Beaucoup de communication pour peu d'engagement véritable et sincère afin de basculer dans une réelle transition de société : sociale, écologique et démocratique.

Malgré des propositions transpartisanes de bon sens, émanant de nos parlementaires, telles :

- l'encadrement pour une meilleure répartition des médecins et de l'offre de soin sur le territoire français,
- l'indexation des dotations financières aux communes sur l'inflation, ou encore,
- l'interdiction de tout traitement phytosanitaire à proximité des points de captation d'eau potable

Rien n'avance ; et que dire du volet démocratique, avec l'utilisation d'outils législatifs totalement inadaptés qui galvaudent la représentation nationale ?

Que dire également de la suppression des leviers fiscaux pour les départements, les communes ces dernières années, qui nous amènent toujours vers plus de centralisation. Les jacobins ont toujours eu peur de donner compétences et moyens aux provinces. La tutelle de l'État est de plus en plus prégnante, alors qu'elle se révèle inopérante et inadaptée à la spécificité de chaque territoire.

Il faut défendre le juste prélèvement des impôts et taxes, qui permettent à notre société de tenir et de faire groupe. Le contraire, c'est encourager l'individualisme et le renfermement sur soi.

Défendre les services au public, c'est défendre une vision humaniste et solidaire.

Faire groupe, voilà l'ADN de notre commune. Gâvrais et au-delà, nous avons besoin de nous retrouver, et le printemps 2023 en a été la parfaite illustration. Les derniers rassemblements telles la Fête du Muguet ou la Fête de la Musique ont connu de formidables affluences et de très belles ambiances.



Cérémonie des vœux 2023 avec l'équipe municipale, le CME, R. SCHLADT, présidente de Pays de Blain Communauté, M. MÉNARD, Président du département de Loire-Atlantique, R. DANTEC, Sénateur et J.-C. RAUX, Député de notre circonscription.

Côté aménagements municipaux :

- les entreprises finalisent les travaux salle du Pontrais pour une ouverture en octobre,
- le parking et son jardin potager, rue du Martrais seront finalisés à l'automne avec les plantations,
- et d'ici là de nouveaux aménagements routiers rue de la Croix rouge, de Conquereuil, et rue de la Forêt viendront limiter la vitesse des véhicules entrant dans le centre-ville.

Côté fonctionnement, la collectivité étant en pleine croissance, nous faisons évoluer l'organisation des services par de nouvelles embauches, tout en rémunérant de manière plus juste les agents avec comme double objectif : faire que les agents de la collectivité s'y sentent bien et reconnus, pour qu'in fine le service rendu aux habitants soit efficient.

La tâche est ardue, mais la volonté et l'investissement des agents et des élus sont intacts !

Je vous souhaite avec les membres de l'équipe municipale de bons congés d'été.

Bien cordialement,

Nicolas OUDAERT
Maire,

Conseiller départemental de Loire-Atlantique.

Nous recherchons une illustration en rapport avec la commune pour la couverture du bulletin municipal de janvier 2024. Si vous pensez avoir la photo qui pourrait correspondre ou que vous avez un bon coup de crayon, n'hésitez pas à nous envoyer votre œuvre à : bulletinmunicipal@legavre.fr

Sommaire

Édito	3		
Échos du conseil	4	Le Gâvre au quotidien	19
Projets en cours	7	Pays de Blain	24
Vie associative	10	Infos pratiques	26

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 950 exemplaires

Réalisation : Goubault imprimeur - Certifié ISO 14001

Imprimé sur papier PEFC™ 70% avec des encres végétales.

Couverture : Cimetière du Gâvre après travaux



Le conseil municipal se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois à 20h excepté en janvier et en août.

Conseil municipal du 2 février 2023

Vote des subventions aux associations et organismes extérieurs

Comme chaque année, le Conseil est appelé à voter les attributions de subventions aux associations, proposées par la Commission Finances. Il est à noter que :

Suite à la municipalisation, l'association de la bibliothèque « De la forêt aux livres » a suffisamment de trésorerie pour l'année 2023 et ne demande donc pas de subvention.

L'association « Les Amis de la forêt » ne demande pas de subvention, mais souhaite un accompagnement politique en lien avec l'objet de l'association.

Concernant la Maison des Adolescents, à partir de 2023, c'est Pays de Blain Communauté qui versera la cotisation.

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose d'adhérer en plus de l'association des maires de France, à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Les enjeux portés par cette association tant au niveau départemental que national sont également très pertinents au regard de la taille de notre commune.

La mairie a reçu une demande de subvention exceptionnelle, pour 2023 uniquement, du CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Vay, qui va accueillir au printemps le congrès départemental du SDIS 44 ; étant entendu que la commune du Gâvre est couverte aux $\frac{3}{4}$ par ce CIS, le conseil municipal y répond favorablement.

Après une intervention de Joël ARIZA, au vu de l'aide apportée aux familles ukrainiennes pendant des mois, la subvention du Secours populaire pour 2023 est revalorisée.

Concernant le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), il est proposé une somme plus importante au vu de la hausse de demande d'aides des Gâvrais dans un contexte inflationniste, mais également une nette hausse du repas des aînés de la commune.

Concernant l'association Les Genêts Gâvrais, la subvention habituelle est votée sous réserve que l'association poursuive son activité à l'été 2023.

Subventions aux familles de collégiens

Le montant de l'aide forfaitaire versée par collégien domicilié au Gâvre pour les fournitures scolaires est revalorisé et fixé à 17 €, quel que soit le collège fréquenté.

Création du poste d'assistant en gestion des ressources humaines et comptabilité

Cette création de poste fait suite à une réflexion initiée par M. le Maire, le bureau municipal et la précédente Secrétaire générale tenant compte de la charge de travail croissante sur le poste de direction.

En effet, l'augmentation de la population, l'évolution des effectifs de la collectivité (municipalisation de la restauration) et de la réglementation (finances ; marchés publics ; ressources humaines...) impactent fortement la charge de travail de la secrétaire générale et du service administratif dans son ensemble.

En conséquence, il est proposé d'ouvrir un poste supplémentaire qui assurera principalement la gestion des ressources humaines et le suivi de la comptabilité ainsi que d'autres missions en lien avec la secrétaire générale.

En outre, ce 4^e poste permettra la constitution de binômes au sein du service assurant ainsi la continuité du travail réalisé, même en cas d'absence d'un agent.

Il est validé à l'unanimité la création d'un emploi d'assistant RH et comptable à temps non complet (28/35^e) à compter du 1^{er} mars 2023. Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois d'adjoint administratif.

Le tableau des emplois permanents est modifié en conséquence.

Rétrocession du lotissement de la Villa Maria à la commune

La Congrégation de la Providence sollicite auprès de la commune la rétrocession du lotissement de la Villa Maria comprenant : espaces verts, voirie, réseau d'assainissement collectif, réseau électrique public.

Monsieur le maire confirme que le projet avait été monté en ce sens dès le début, afin que ce lotissement soit ouvert à tous en voie douce, dont les enfants de l'école Saint-Pierre pour se rendre au restaurant scolaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'acte de rétrocession à titre gratuit des réseaux et équipements précités et tout acte y afférant et précise que l'acte notarié devra comporter, un état de parfait achèvement des installations

rétrocédées, les pièces du lotissement (cahier des charges, règlement), le titre de propriété de la Congrégation. Le conseil dit que les frais d'actes seront pris en charge à hauteur de 50% par la Congrégation et à hauteur de 50% par la Commune.

Demandes de subventions au titre de la DETR

Demande de subvention DETR pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre du plan-guide centre-ville - Grande Rue et rue de l'église

Après la définition d'un scénario dans le cadre du projet « Plan-guide centre-ville », la commune envisage de faire appel à une AMO qui puisse l'accompagner sur la mise en œuvre du scénario retenu pour la Grande Rue et la rue de l'église, afin de définir le scénario, les plans, puis de monter le marché et d'assurer le suivi du chantier jusqu'à son parfait achèvement.

Dans ce contexte, il est proposé de demander une subvention au titre de la DETR relevant de la catégorie « ingénierie territoriale » d'un montant de 25 000 € compte tenu du coût prévisionnel global de l'AMO.

Cette délibération est validée à l'unanimité.

Demande de subvention DETR au titre de la Tranche 2 pour la construction de la station d'épuration

Pour rappel, lors du Conseil municipal du 18 décembre 2021, la commune avait formulé une première demande de subvention d'un montant de 122 500 €, au titre de la DETR 2022 portant sur le financement de la tranche n°1 de la construction d'une nouvelle station d'épuration en centre-ville. Cette subvention a été accordée.

Dans la continuité, il est proposé de demander une subvention du même montant au titre de la DETR 2023 pour le financement de la tranche n°2 de la construction de la station d'épuration.

L'assemblée, après en avoir débattu, à l'unanimité valide le plan de financement tel que présenté ainsi que la demande de subvention au titre de la DETR 2023 d'un montant de 122 500 € pour le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration en centre-ville (pour la tranche 2 d'un montant de 766 250 € HT). Le conseil autorise M. le Maire à signer tout document y afférant.

Conseil municipal du 6 avril 2023

Budget Assainissement

Le compte administratif et le compte de gestion 2022 du comptable public sont compatibles en dépenses et en recettes.

Le résultat de l'exercice se traduit par :

Un excédent de **42 766,71 €** en section de fonctionnement.

- Un excédent de **385 813,15 €** en section d'investissement.

Le résultat de clôture se solde par :

• Un excédent global de **98 499,11 €** en section de fonctionnement.

• Un excédent global de **240 134,79 €** en section d'investissement.

Monsieur Le Maire est prié de quitter la salle afin de procéder au vote du CA 2022.

Sur proposition de M. Daniel RONDOUIN, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget Assainissement 2022 tel que présenté.

L'excédent de clôture de l'exercice 2022 s'élève à 98 499,11€ en section de fonctionnement et est affecté au financement de la section d'investissement.

Monsieur le Maire, lors de sa présentation, indique que l'année 2023 va être principalement consacrée, suite au recrutement de la maîtrise d'œuvre, à la phase pré-opérationnelle des travaux de la nouvelle station d'épuration qui débiteront en 2024.

Le budget primitif du budget Assainissement s'établit comme suit en dépenses et en recettes :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT = 83 100 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT = 448 474 €

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2023 du budget Assainissement tel que présenté.

Budget principal

Le compte administratif et le compte de gestion du budget principal du comptable public sont compatibles en dépenses et en recettes.

Le résultat de l'exercice se traduit par :

• Un excédent de **414 399,65 €** en section de fonctionnement

• Un déficit de **210 392,88 €** en section d'investissement.

Le résultat de clôture se solde par :

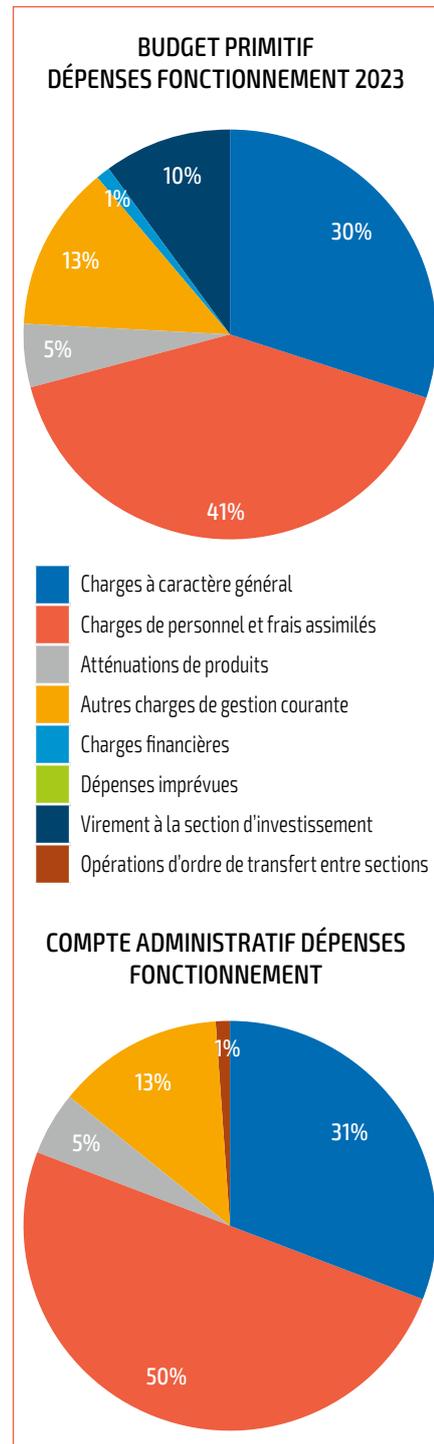
• Un excédent global de **414 399,65 €** en section de fonctionnement

• Un excédent global de **220 348,17 €** en section d'investissement.

Monsieur Le Maire est prié de quitter la salle afin de procéder au vote du CA 2022.

Sur proposition de M. Daniel RONDOUIN, le conseil municipal **approuve à l'unanimité** le compte administratif du budget principal 2022 tel que présenté.

Conformément à l'instruction comptable M14, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter, au budget primitif 2023, le résultat de 414 399,95€ au compte 1068 (financement de la section d'investissement).



Vote des taux d'imposition 2023

En référence à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts, il revient au Conseil Municipal de voter, chaque année, le taux des impôts directs locaux.

Sur proposition de la commission finances et suite aux réunions de travail préparatoires du montage budgétaire 2023 en équipe complète, M. Le Maire propose d'augmenter le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 4 points ainsi que le taux de taxe d'habitation de 3 points afin de ne pas obérer la capacité d'autofinancement de la collectivité. En effet,

- vu les augmentations prévues des charges énergétiques
- vu l'augmentation du point d'indice de 3,5 % du traitement du personnel
- vu l'orientation de l'équipe municipale de revaloriser le régime indemnitaire des agents et contractuels de la commune de catégorie C, afin de ne pas détériorer leur pouvoir d'achat, suite au gel du point d'indice pendant des années, et face à l'inflation de plus de 7 % en 2022,
- vu la nécessité de créer un nouveau poste de directeur des services techniques en cours d'année afin de poursuivre la structuration des services municipaux,
- vu l'augmentation du coût des denrées alimentaires,
- et vu l'exonération par la DGFIP de la taxe foncière bâtie de l'hippodrome de la forêt du Gâvre, faisant baisser nos valeurs fiscales de 98 000 €, représentant un manque à gagner d'environ 35 000 € / an,
- étant entendu que la commune doit poursuivre son programme d'investissements nécessaires à la qualité du service rendu à la population,

Il est proposé au conseil municipal :

- **De décider** de faire évoluer les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)
- **De décider** que les autres taux demeurent inchangés par rapport à 2022 et sont donc maintenus pour l'exercice 2023.
- **D'indiquer** que ces taux s'établissent comme suit :

Taux 2023 appliqué à la valeur locative

Taxe Habitation sur Résidences Secondaires.....	19,93 %*
Taxe Foncière Propriétés Bâties communale.....	37,27 %
Taxe Foncière Propriétés Bâties départementale.....	Néant
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties.....	78,56 %



Face à cette perte de recette importante sur la TFB, suite à l'exonération des bâtis de l'hippodrome, Monsieur le Maire précise la volonté qui est la sienne de ne pas aller cette année sur une augmentation plus importante, conscient de l'impact sur les foyers gâvrais.

Pour information, mensualisée, cette augmentation sera de l'ordre de : 4 € pour une habitation jusqu'à 90 m², 7 € pour une maison de moins de 120 m², 9 € pour une maison de moins de 140 m² ; étant entendu que la direction des finances publiques classe les habitations par catégories.

Considérant que les taux communaux n'ont pas été réévalués depuis plus de 10 ans, et au regard de la baisse de la valeur fiscale sur la commune, proposition est faite d'une augmentation significative mais raisonnée en 2023.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** les taux présentés et repris dans le tableau ci-dessus.

** Suite à un courrier de la préfecture, reçu le 12 mai, conformément aux dispositions de l'article 1636 B du code général des impôts, le taux voté sur la THRS n'est pas recevable eu égard à la règle indiquant que le taux de la THRS ne peut augmenter plus que le taux de la TFPB ou, si la variation est plus forte, que le taux moyen pondéré des taxes foncières.*

Ainsi, lors du conseil municipal du 9 juin, les élus ont rectifié le taux de la THRS à 18,65 %, afin de respecter cette dernière règle.

Budget principal 2023

Monsieur RONDOUIN et Monsieur le Maire font état chapitre par chapitre du montage budgétaire 2023, en s'arrêtant sur les articles évoluant par rapport à l'année écoulée.

En section de fonctionnement, il s'établit donc, en cohérence avec les évolutions principales telles : le prix de l'énergie, la masse salariale, les augmentations du prix des publications, des assurances, de la maintenance et de l'alimentation.

En section d'investissement, les dépenses phares en 2023 concernent la rénovation de la salle du Pontrais et de ses annexes, ainsi que la création d'un nouvel espace de stationnement et jardin potager, rue du Martrais.

Chaque adjoint est invité à prendre la parole aux fins de présenter les investissements de son pôle de compétence.

Le budget primitif 2023 du budget principal s'établit comme suit en dépenses et en recettes :

• Section de fonctionnement = 1 364 600 €

• Section d'investissement = 1 251 348 €

Le conseil municipal valide le Budget primitif 2023 du budget principal tel que présenté, avec une abstention et 16 voix pour.

Convention de partenariat dans le cadre de la mise en réseau intercommunal des bibliothèques

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, Pays de Blain Communauté a fléchi prioritairement son action sur la mise en place d'un réseau intercommunal de lecture publique. À ce titre, la Communauté de communes propose de conventionner avec les communes-membres pour définir les principes d'organisation et de fonctionnement du réseau.

La convention permet notamment de formaliser les missions de la coordonnatrice du réseau, les moyens humains mis à disposition et les refacturations de personnel entre la Communauté de communes et la ville de Blain, les outils et services mutualisés (Logiciel et matériel informatique), la circulation des documents, les animations du réseau, et la coordination et le suivi du réseau.

Le conseil municipal à **l'unanimité approuve** la convention de partenariat dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques entre Pays de Blain Communauté et ses communes-membres.

Validation de la proposition du Département pour la liaison cyclable entre Massérac et Blain (Itinéraire cyclable départemental n°8)

Dans le cadre de son schéma des itinéraires cyclables, le Département de Loire-Atlantique prévoit la mise en œuvre de la liaison cyclable n°8 entre Massérac et Blain, permettant de relier la Vilaine au Canal de Nantes à Brest en passant par Guéméné-Penfao et la forêt du Gâvre. Cette liaison s'appuiera largement sur l'ancienne voie ferrée Beslé – Blain – La Chapelle-sur-Erdre

jusqu'à l'allée du Château en forêt du Gâvre d'où elle rejoindra l'étang du Gâvre puis l'itinéraire Départemental n°6 Blain – Châteaubriant, déjà aménagé par Pays de Blain Communauté en 2018 sur l'ancienne voie ferrée Sablé-sur-Sarthe – Châteaubriant – Montoir-de-Bretagne.

Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage du Département de Loire Atlantique, attendus pour 2026, concerneront principalement l'aménagement de ladite voie ferrée, en forêt du Gâvre, jusqu'à l'allée du Château. Ce nouvel itinéraire, majoritairement en site propre et direct, permet de participer au projet stratégique départemental visant à favoriser une mobilité décarbonée. Le département a sollicité la commune de Le Gâvre afin de valider le tracé.

Monsieur le Maire profite de ce sujet pour indiquer que la Communauté de communes va lancer les travaux de la boucle cyclable « canal-forêt » au second semestre, invitant les excursionnistes empruntant la Vélodyssée à parcourir cette future variante pour découvrir la forêt.

Le conseil municipal, **avec une abstention et 16 voix pour, approuve** le tracé de l'itinéraire cyclable départemental n°8.



Prochain conseil :

**Jeudi 7 septembre 2023 à 20h
dans la salle du Puits.**

Conseil municipal du 9 juin 2023

L'ensemble des élus de la commune s'associent à la motion de soutien à Yannick MOREZ, maire de Saint-Brévin, rédigée par l'association des Maires de France et l'association des maires ruraux de France, pour dire stop aux violences faites aux élus.



Tous les Comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie en version papier et au format informatique sur le site www.legavre.fr



Aménagements routiers



Suite à plusieurs signalements de vitesse excessive aux principales entrées de l'agglomération, la commission voirie a choisi de mettre en place des aménagements visant à faire ralentir les automobilistes circulant sur ces axes.

Il s'agira de mettre en place des jeux de chicanes, avec des sens de priorités, espacés d'une vingtaine de mètres, en rétrécissant à 3,50 mètres la voie de circulation au droit de ces équipements. Un jalonnement pour les vélos sera implanté le long du trottoir pour éviter le contournement. Les axes retenus sont :

- La rue de la Croix Rouge : un aménagement au niveau de la rue Maurice Briand, et un 2^e au niveau du lotissement de la Croix Rouge,
- La rue de la Forêt : entre l'école et la Poste, ainsi que route de la Maillardais, avant la rue Basse en provenance de la forêt,
- La route de Conquereuil : avant la rue Bizeul, entrant dans l'agglomération, et un 2^e au niveau des chicanes existantes, mais ceux-ci seront plus prononcés.

Le montant de ces travaux a été estimé à 27 500 €.

La commission voirie comprend la gêne occasionnée par ces travaux.

L'eau Un bien commun

Face au dérèglement climatique, partout dans le monde, il faut réfléchir à nos usages de l'eau.

Outre les gestes quotidiens et individuels, la collectivité a elle aussi un rôle à jouer. C'est pourquoi, comme l'année dernière, le fleurissement de la commune a été pensé avec des espèces peu gourmandes en eau. Elles seront arrosées avec de l'eau qui provient des différentes cuves de récupération d'eau de pluie enterrées sur des lieux municipaux (ateliers, Place du Muguet, Pôle Enfance) ; les heures d'arrosage seront également adaptées pour limiter l'évaporation.

Bien sûr, une fois ces réserves épuisées, et en fonction des niveaux de restriction, la priorité est de tout faire pour que chaque foyer n'ait pas de problème d'alimentation pour les usages domestiques basiques du quotidien.

Quant au terrain de football Donatien MEREL, il a été refait à neuf ces derniers mois ; aussi, sans préjuger de la réponse des services de la Préfecture, nous avons demandé une dérogation, pour cette année seulement, afin de permettre un enracinement adapté suite à ces travaux de réfection.

Bonne retraite !

L'heure du départ a sonné le 1^{er} juin pour Daniel Hauray.

Nul doute que tout le monde connaît le conducteur du gros tracteur rouge, qui a œuvré à l'entretien de la voirie depuis 1985.

Homme discret, Daniel avait également prolongé son service à la population au travers de son engagement chez les pompiers.

À lui maintenant les belles balades en forêt, assorties de bonnes poêlées de champignons !



Journée du Patrimoine Côté Cour et Jardin à la Croix-Blanche



Bâtiment patrimonial emblématique de la ville du Gâvre, la Croix-Blanche acquise par la municipalité en 2021 ouvrira au public cour et jardin dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine le Dimanche 17 septembre de 14h30 à 18h.

Un moment convivial à partager avec la présence du groupe ORYON TRIO, et les contributions des élus du CME 2019-2021, de la Bibliothèque et de la Maison de la Forêt.

Visite libre avec animations musicales et culturelles.





Un peu de culture tout au long de l'année

Samedi 26 août : cinéma de Plein Air, rendez-vous sur le terrain des fêtes : Pique-nique Familial et projection à partir de 21h30.

Mardi 29 août : lever de Soleil musical des RDV de l'ERDRE à 8h au rond-point de l'Étoile en Forêt du Gâvre (Organisation CCRB).

Dimanche 17 septembre : de 14h30 à 18h, Journée Européenne du Patrimoine : Visite libre Cour et Jardin de la Croix Blanche, animation musicale avec le groupe Oryon Trio, le concours de l'ancien CME, la Bibliothèque du Gâvre, la Maison de la Forêt.

Dimanche 12 Novembre : spectacle famille avec la Compagnie Pied de Né à 15h, salle du Pontrais.

Vendredi 22 décembre : La Fête des Lumières organisée place du Muguet accueillera petits et grands à partir de 18h30. Si vous êtes artisans locaux et souhaitez exposer durant cette soirée, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie à l'adresse mail suivante : mairie@legavre.fr avant le 15 octobre.

Les 800 ans du Gâvre

La célébration des 800 ans du Gâvre en 2025 arrive à grands pas.

Dès lors, deux réunions ont déjà eu lieu en présence de Gâvrais et Gâvraises et d'associations de la commune.

La municipalité, soucieuse d'associer toutes les forces vives de la commune, vous tiendra informés au fil de l'eau sur son site internet des avancées des festivités programmées, qui se dérouleront au cours de l'année 2025 et de l'événement principal qui aura lieu sur un week-end au cours de l'été 2025 !



Oyez oyez, Gâvrais Gâvraises !
Votre participation à tous est attendue !

Salle du Pontrais Travaux

Les travaux dans la salle du Pontrais ont pris du retard en raison de la défaillance d'une entreprise, la réception des travaux est prévue pour le mois d'octobre.

Pour l'instant les renforts de charpente ainsi que les travaux de couverture sont terminés. En juin/juillet auront lieu les travaux d'isolation, de faux plafonds, d'électricité, de ravalement extérieur.

En septembre : sécurité incendie, peintures intérieures de la salle du Pontrais.

Et pour finir en octobre : le ponçage et la vitrification du parquet, les peintures intérieures des circulations, hall, vestiaires, sanitaires.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

La sécurité routière C'est notre affaire

Le Département lance chaque année un appel à projets intitulé «La sécurité routière, c'est notre affaire» avec pour objectif d'impliquer la communauté éducative et les associations dans la lutte contre l'insécurité routière afin de sensibiliser et de faire évoluer les comportements.

Différentes thématiques sont proposées : déplacements partagés, sécurisés et durables, actions de sensibilisation à la sécurité routière (partage de la route, incivilités, vitesse, alcool, drogues...)

Dans le cadre de cet engagement du Département, la municipalité a renforcé le dispositif déjà mis en place pour les associations : création d'une oriflamme et pose d'affiches dans les bars, afin de sensibiliser le public.

À ce propos, nous remercions toutes les associations pour la mise en place de ce dispositif, lors d'événements. Lors de la Journée des associations du samedi 17 juin, des stands ont été mis en place par la Préfecture, sous forme d'ateliers : Partage de la route, Atelier valise de bar, afin d'informer, d'échanger et de conseiller.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



cultivent enrichissent
général
super rigolo éducatif
intéressant

Un CME dynamique Que pensent les jeunes élus de leurs deux ans de mandat ?



Shayna, Maïwenn,
Louna, Maé,
Pénélope, Jeanne,
Jade, Mylan et Ethan.
Absents : Mona,
Ilan et Timéo.

Qu'as-tu préféré ?

J'ai bien aimé l'intervention à la maison de retraite et la Semaine Bleue. (Louna, Jeanne, Maïwenn, Jade)

J'ai bien aimé le Troc et Dons du jardin, le poisson d'avril fait pendant le CME du 1^{er} avril et la visite de la caserne des pompiers. (Pénélope)

J'ai bien aimé Troc et Dons du jardin car il y avait beaucoup de partage avec les gens. (Shayna)

J'ai aimé mettre à jour les caisses à livres (Maé), faire le projet table de ping-pong (Mylan) et toute la Semaine Bleue. (Ethan).

On a bien aimé la découverte de la commune à vélo ! (Jade et Jeanne)

Qu'as-tu moins bien aimé ?

J'ai moins aimé la chasse aux déchets car il n'y a pas eu beaucoup de monde alors qu'on a communiqué à l'école, mais c'était quand même bien car on était ensemble. (Shayna et Louna)

J'ai tout aimé même si des fois il y a des choses qui ont moins bien marché. (Pénélope)

J'ai tout aimé ! (Ethan, Maé et Mylan)

Conseillerais-tu à un copain de devenir conseiller ?

Oui car on s'amuse beaucoup, on crée des liens d'amitié, on peut proposer ses idées, on rigole bien ! Faire partie du CME c'est bien, mais ça demande d'être disponible le samedi matin. (Shayna)

Ça vaut le coup de loucher quelques entraînements de foot pour participer au CME ! On se sent important dans la commune quand on fait partie du CME. On invente des projets et ça nous rend fiers. Le CME ressemble un peu aux conseils de classe du vendredi mais ce n'est pas comme si on était à l'école. (Pénélope)

En faisant partie du CME, j'ai appris des choses sur la commune, je me suis bien amusée, c'était marrant. Les adultes parlent beaucoup mais on est quand même écoutés et entendus ! (Louna)

Oui, on apprend des choses sur la commune (stations d'épuration, la raison du nom du stade, le fonctionnement du conseil municipal...) (Maé)

Oui car on est fiers de réaliser NOS projets (Maïwenn)

Il faut se motiver et s'organiser mais ce n'est pas tous les samedis ! (Ethan)

École Charles Perron Du nouveau dans la cour des maternelles

En septembre, les élèves de maternelle profiteront d'une nouvelle structure de jeux.

Pensée avec les enseignantes autour d'actions de jeu (sauter, ramper, glisser, se cacher...), celle-ci combinera un parcours de motricité adapté aux plus jeunes, installé sur sol souple, avec des modules évolutifs qui laisseront libre cours à l'imagination.

Des heures de jeu en perspective, il va falloir allonger les récrés !



Application mobile Localiti

Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !

La commune du Gâvre a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site.

Actualités, agenda des événements : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

- **Scannez le QR code** ci-contre avec votre téléphone ou rendez-vous directement sur <https://appstore.localiti.fr> ou <https://googleplay.localiti.fr> et téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti.
- **Géolocalisez-vous** et/ou recherchez directement la localité «44130» ou «Le Gâvre».
- **Abonnez-vous** à nos informations en nous enregistrant dans vos «favoris».





APEL – OGEC École St Pierre

Les projets 2022-2023 marquants :

Cette année, les élèves ont travaillé sur le thème du ciel et de l'espace, l'ensemble des projets et sorties ont été organisés en lien avec ce thème.

Les sorties :

- Les enfants du cycle 2 et 3 sont partis 2 jours et 1 nuit au Futuroscope. Les bénéfices dégagés lors des événements festifs ainsi que l'implication des enseignantes ont permis de financer plus de la moitié du voyage.
- Les élèves de maternelle ont visité, quant à eux, le Planétarium de Nantes.
- Enfin, toute l'école a profité de séances de cinéma tout au long de l'année.

Les festivités:

- Le marché de Noël des enfants de l'école s'est, cette année, déroulé dans la cour de l'établissement et sera renouvelé en décembre prochain.
- Organisation d'un loto au profit de l'APEL de l'école en octobre 2022.
- Les parents d'élèves ont réalisé un char à l'effigie de l'école sur le thème de l'année, qui a défilé fièrement le 30 avril lors de la Fête du Muguet, entouré d'une trentaine de « cosmonautes ».
- La Kermesse se déroulera le 25 juin et profitera une fois encore du joli cadre de la guinguette.
- Les parents d'élèves sont bénévoles à de nombreux événements (Fête des Châtaignes, Bal des Célibataires, Fête du Muguet et Fête de la Forêt).

Amélioration des locaux :

- Un projet de restauration de la classe de maternelle de l'école est en cours.

Les bureaux :

Autour de la Cheffe d'Établissement, les associations OGEC et APEL participent activement à la gestion et à la vie de l'école. C'est grâce à eux que tous les projets énoncés ci-dessus peuvent voir le jour! Les bureaux ont été élus de la manière suivante :

- **OGEC** (Organisme de Gestion pour l'Enseignement Catholique)

Présidente : Rachelle GRONDIN

Trésorier : Romain ROUSSEAU

Secrétaire : Laura DAVID

- **APEL** (Association des Parents de l'Enseignement Libre) :

Présidente : Lolita DRENO

Vice-présidente : Diane HAURAY

Trésorière : Audrey DELHOMMEAU

Secrétaire : Manon SERVOTTE

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles : il n'y a jamais assez de mains au service des élèves !

Amicale Laïque

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'Amicale.

Cette année, nous avons continué nos différentes manifestations. Nous avons participé à la Fête du Muguet en défilant sur le thème des Romains et des Égyptiens. Les enfants étaient déguisés et ont accompagné les grosses têtes du Carnaval. Notre Fête de la Jeunesse a eu lieu le samedi 24 Juin sur le beau site de la Gènestrie, les élèves ont présenté leurs danses et chants, préparés avec l'équipe enseignante, à leurs familles, ce qui a permis de passer un moment convivial.

La **Rando du Chêne au Duc** est en pleine préparation et se déroulera le **dimanche 29 octobre 2023**. Comme tous les ans, les repérages VTT (boucles de 15kms) et pédestres (boucles de 5kms) auront lieu les samedis et dimanches dans le courant du mois de septembre. Tout le monde peut y participer et ainsi découvrir notre belle forêt !

L'**Assemblée générale** aura lieu le **8 décembre 2023**, l'occasion pour ceux qui le désirent de venir à notre rencontre et également d'intégrer l'Amicale qui a besoin de vous !!

Nous rappelons que nos diverses manifestations et actions servent à financer les projets pédagogiques organisés par l'équipe enseignante pour nos enfants. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous renseigner.

Conseil d'Administration

Président : Nicolas BARBAN

Secrétaire : Madeline DREAN

Secrétaire adjointe : Claire FONTAINE

Trésorière : Sabrina RASSIN

Trésorière adjointe : Séverine MOUCHET

Communication : Marlène GUIBERT

Membres : Ramatou ALOU, Céline FATMI, Nadège LE GUELLEC, Cindy BARBAN (membre de droit), Julien BIZEUL, Vivien ALLAIS, Maxime GRIPAY, Grégoire JAN, Séverin MALHERBE.

Pour toute info :

 amicalelaiquecharleperron

 allegavre@yahoo.fr

 07 82 14 92 32



Le char de la Fête du Muguet.

Comité des fêtes

Pour cette édition 2023, le défilé de chars, de fanfares et de groupes costumés dans les rues de la ville a fait son grand retour.



Une chance inouïe vis-à-vis de la météo, merci à l'Abbé Cycllette !

Au rendez-vous également, les courses cyclistes avec une forte participation le samedi et le vide-greniers le dimanche.

Pour organiser cette belle fête, nous avons besoin de dizaines de bénévoles. Le Comité des Fêtes tient à remercier

chaleureusement toutes ces personnes sans oublier les habitants des Rotys et les parents d'élèves de l'École St-Pierre pour nous gratifier de 2 jolis chars.

Un grand merci aux associations, commerçants, artisans, et bien sûr la municipalité.

Sont venus nous rejoindre dans l'association : Ginette LEBLANC, Gérard RASSE et Dominique DREVET.



DATES À RETENIR :

- la guinguette, le **dimanche 30 juillet 2023**
- le repas de remerciements et l'Assemblée Générale, le **samedi 30 septembre 2023**
- le bal des célibataires, le **samedi 2 décembre 2023**
- la fête des lumières, le **vendredi des vacances scolaires de Noël**

RAPPEL RÉSERVATION MATÉRIEL

pour vos réunions familiales ou autres, pensez à réserver tables, bancs, stands à François CORLAY, responsable matériel au ☎ 06 56 88 95 50.



Fête de la forêt

Cette année, notre fête aura lieu le **samedi 22 Juillet au soir**.

Après discussion au sein du bureau et après avoir aussi écouté les bénévoles, nous avons décidé de repartir sur la même formule que l'année dernière. Cette formule « light » est certes moins chargée en animation, mais elle reste tout aussi festive et intergénérationnelle.

Pour cette nouvelle édition, le programme sera donc le suivant :

- 18h : Messe en plein air
- 19h : Repas sur place ou à emporter
- 20h : Concert Les Fi' folks
- 23h : DJ Same trip + Soirée Fluo

En espérant vous retrouver nombreux sur le Terrain des Fêtes pour partager cette soirée.

À l'asso du Bois

Après un début d'année marquée par une vague de nouveaux bénévoles, nous avons pu réorganiser notre traditionnelle fête de la musique et proposer de nouveau nos moules frites tant appréciées.

Cette année est aussi marquée par le départ de Frédérique GASNIER et nous tenons particulièrement à la remercier pour son implication dans l'asso et pour toutes les belles années de partage et de bonne humeur.

En raison des travaux de la salle du Pontrais, nous n'avons pas fait d'événement au mois de mars.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour de nouvelles propositions festives.

Bel été à tous

Le bureau de l'Asso du Bois





Retrosmile

Comme vous le savez, cette année pas de Festival Retroplay, la prochaine édition aura lieu en octobre 2024. Néanmoins, nous sommes déjà concentrés sur l'organisation de la 5^e édition.



Oui, vous avez bien lu !

Le prochain Retroplay est déjà en préparation un an et demi avant car nous voulons, une nouvelle fois, vous émerveiller, vous surprendre et proposer un contenu de qualité. Mais nous n'en dirons pas plus pour le moment ! Aujourd'hui, la remise en état de nos machines et l'organisation de nos opérations Retrosmile restent notre priorité.

Les restaurations des nouveaux flippers et bornes d'arcade avancent bien et permettent d'avoir de beaux moments de partage entre nos adhérents : nos EXPERTS montrent aux débutants comment ça fonctionne et tout le monde en profite. Si vous voulez nous aider, même sans compétence particulière, n'hésitez pas à nous contacter pour intégrer LA TEAM RETROPLAY !

L'actualité qui nous occupe particulièrement cette année, ce sont les opérations Retrosmile. Comme nous en avons maintenant l'habitude, nous avons apporté joie et sourire dans plusieurs établissements depuis le dernier Retroplay et continuons à développer notre activité auprès des établissements de santé et d'action sociale.

Au programme :

- Installation d'une Game room (4 flippers et 3 bornes d'arcade) avec animations sur 2 jours pour les enfants de l'IME de Blain, pour que les enfants puissent pleinement en profiter, ainsi que leurs familles
- Mise à disposition pour l'été d'un flipper sur la Mas Psychiatrique d'Epsylan
- Mise à disposition pour l'été d'une borne d'arcade dans les locaux du Centre Socioculturel Tempo à Blain
- Mise à disposition pour l'été d'un flipper au Foyer de Vie de Pontchâteau.
- Mise à disposition d'un nouveau flipper au Foyer d'Accueil Médicalisé du Gâvre.

Là encore, si vous voulez faire partie de l'aventure et avoir le bonheur d'être vus comme des porteurs de joie, n'hésitez pas à nous contacter.

FCGC Football

Bonjour à tous,

Fin de saison pour notre club, et quelle saison !!!

Le final était haletant pour notre équipe première dirigée par Cédric CHESNEL qui accédera comme l'an dernier à l'étage supérieur avec une montée cette fois-ci en 2^e division.

Une année exceptionnelle également pour l'équipe réserve guidée par Manuel FREDOUELLE qui finit première et invaincue dans son championnat et accède, elle aussi, à la division supérieure. Un grand bravo aux séniors, locomotives pour les plus jeunes qui se sont tout aussi bien débrouillés, des victoires en tournois ou en championnat chez les filles et les garçons des catégories jeunes. Et même des accessions au niveau supérieur en cours de saison pour nos U15. Un nouveau bravo à eux pour ces très bons résultats.

Du côté de notre arbitre et ses 44 matchs au compteur, il a été sélectionné pour la deuxième année de suite pour arbitrer la finale du challenge entreprise et vise lui aussi une montée comme l'an dernier. Ce fut vraiment une excellente année sportive.

Coté animation, la retransmission du match de la coupe du monde fut un succès, dommage que les Bleus n'aient pas pu ajouter une troisième étoile sur le maillot. Un film a également pu être tourné au sein de notre club pour valoriser nos bénévoles, fruit d'un travail de deux ans encadré par le CSC Tempo.

De nouveaux défis s'offrent à nous et nous aurons besoin de renfort pour relever ceux-ci, alors pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Joueurs, joueuses, dirigeants, bénévoles... il y a forcément une place pour vous au sein de notre association.

Contact :

Roseline BRIN ☎ 06 81 92 28 62

Adrien ZAABEL ☎ 06 45 58 00 87

Ou scannez ce QR code et rejoignez-nous !



*Les séniors,
les féminines
et les U11.*





Le Gâvre Basket Club

C'est une fin de saison pour le LGBC !

On remercie l'ensemble de joueurs/joueuses pour leur parcours et leur détermination lors de cette saison.

Le bureau tenait aussi à remercier les parents. Merci à vous pour votre fair-play ! C'est vous qui faites vibrer cette ambiance familiale et conviviale que chaque club nous envie !!!

Une attention particulière sur les U15F qui ont réussi à accéder à la D1 pour la première fois ! Bravo à elles !

Place à la saison 2023/2024 !

Deux gros changements dans le bureau ! Suite à l'assemblée générale, qui s'est déroulée le 9 juin 2023, Lyssandre PHILIPPOT succède à Axel FLEURY à la présidence, et Léa PAQUIER prend la suite de Lyssandre au secrétariat !

Merci à Axel pour ses 2 ans de présidence !

Si vous êtes intéressé(e)s par le basket et que vous souhaitez vous inscrire ou simplement nous poser une question, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

✉ basketlegavre@gmail.com

Le LGBC vous souhaite de bonnes vacances ! On se retrouve en septembre au bord du terrain !

Contact :

Lyssandre ☎ 07 69 11 66 65

Le Gâvre Tennis de Table

Ce début d'été déjà très chaud marque la fin de la saison de Tennis de Table, avec un bilan sportif globalement satisfaisant.



L'équipe première, après une 6^e place en 1^{re} phase en D0, termine 8^e en 2^e phase en D0, elle descend malheureusement en D1.

La D4 termine 1^{re} de son groupe en 1^{re} phase et monte en D3. En seconde phase, elle termine 1^{re} de son groupe et monte donc en D2. L'équipe perd aux titres départementaux malgré un 10 contre 10 (la victoire s'est faite au nombre de points gagnés, on

y était presque !)

L'équipe jeune termine à une bonne 7^e place après une montée en 1^{re} phase.

Côté effectif, nous sommes une trentaine de licenciés et on espère plus à partir de septembre !

Les entraînements reprendront tout début septembre : les mardis de 19h à 20h15 (pour les jeunes) et les vendredis de 20h30 à 22h (adultes et compétition).

Pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre, pratiquer le tennis de table en loisirs ou en compétition, il y a de la place !

Contact : Bertrand MEIGNEN

☎ 06 99 52 55 20

✉ bertrand.meignen@wanadoo.fr

Les Cerfs Volants

La relève est assurée !

Cette année, certains(es) de nos joueurs(ses) ont participé à un tournoi jeunes organisé par le club de badminton de Héric. Ils ont passé un très bon après-midi, ils réitéreront l'année prochaine.



Besoin de faire du sport ?

Débutants ou non, il est encore temps, nous prenons les inscriptions tout au long de l'année (3 séances d'essais).

Nous vous accueillons avec plaisir et souvent en musique le lundi à partir de 20h, le mardi et le jeudi à partir de 20h30 jusqu'à 23h.

Pour plus d'infos :

🌐 les-cerfs-volants.jimdofree.com

Éloïse POTIN ☎ 06 10 33 66 31 (adultes)

Axelle GODEFROY ☎ 07 81 59 43 48

Seb PELLIER ☎ 06 78 64 55 00 (animateurs jeunes)



Gym Loisirs

Les cours sont assurés tous les lundis et jeudis de 19h à 20h au tarif actuel de 55 € pour l'année et ouverts aux plus de 18 ans.

Nous sommes 40 adhérents pour la saison 2022-2023.

Vous êtes tous les bienvenus pour la prochaine saison qui débutera en septembre. Les inscriptions se font sur place dans la salle de sport lors des cours (deux cours peuvent être pris sans obligation d'inscription).

La présidente du bureau, GAUTIER Annie Claude ■

Maison de la Forêt

Le programme du 2^e semestre 2023

La Maison de la forêt a connu un printemps riche avec une vingtaine de sorties découverte et autres animations, qui ont vu la participation de plus de 400 personnes.

Ce programme se poursuit, aussi copieux et varié, au second semestre. En voici les principaux rendez-vous :

- Les mercredis 19 juillet, 16 août, 20 septembre, 18 octobre et 15 novembre, de 13h45 à 17h, sortie **découverte du végétal**, avec Soizic JALABER.
- Jeudi 20 juillet, et jeudi 10 août, de 9h30 à 12h, **la vie secrète de la forêt** avec Jean-Paul Leroux.
- Les samedis 22 juillet, et 26 août, de 14h30 à 17h30, **randonnée contée** avec Gilbert Guyot.
- Mercredi 26 juillet, de 9h30 à 12h, découverte de l'**alignement mégalithique du pilier**, avec Jean-Paul LEROUX.
- Jeudi 24 août, de 9h à 12h, en partenariat avec la LPO44, une **halte migratoire**, observation des oiseaux à l'étang de Clégreuc.
- Mardi 30 août, à 22h, découverte des **papillons de nuit**.
- Les 9, 12, 15, 19 et 22 septembre à 20h30 : soirées **brame du cerf** avec Patrick CHATELIER.
- Samedi 29 septembre de 20h30 à 22h30, **balade contée nocturne** avec Gilbert Guyot.
- Les samedis 14 (9h et 14h), 21 (9h) et 28 octobre (14h), le dimanche 12 novembre (9h) : **découverte des champignons**, avec Jean-Louis POTIN
- Samedi 28 octobre à 21h : **découverte du Musée de nuit**
- Dimanche 12 novembre, de 9h à 12h, en partenariat avec la LPO44, **le retour des hibernants**, observation des oiseaux à l'étang de Clégreuc.
- Vendredi 15 décembre, de 20h à 22h : **veillée contée**

L'espace muséographique (Maison de la forêt et Musée Benoist) sera ouvert tous les jours (sauf les lundis et mardis) de 14h30 à 18h du 12 juillet au 27 août. L'entrée sera gratuite et la participation libre.

Le collectif d'artistes de la Maison de la Forêt mettra en place une **nouvelle exposition d'été**, avec la participation de peintres, dessinateurs et photographes. Un « Salon des Arts » est prévu au Gâvre (complexe sportif) le samedi 4 et le dimanche 5 novembre.

Si vous souhaitez apporter votre soutien, d'une manière ou d'une autre, à nos activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous vous accueillerons avec plaisir.

L'équipe MF



✉ maisondelaforet44@orange.fr
☎ 02 40 87 15 11 - Réservation (OT de Blain)
🌐 www.maisonforetgavre.com

L'espace muséographique sera ouvert 5 après-midis par semaine, du 12 juillet au 27 août.



Les Fingeoux de la Forêt

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2022 a été pour nous une année de relance pour nos activités ; en effet le 16 septembre dernier, notre 2^e **randonnée VTT nocturne** a rassemblé près de 200 participants. Nous allons reproduire cet événement le 22 septembre 2023, en essayant encore d'améliorer la qualité de nos circuits, très appréciés des Vététistes !

À cette occasion, nous remercions l'ensemble des adhérents, bénévoles et surtout les propriétaires pour leur bonne volonté.

Présents au forum des associations du Gavre le 17 juin, nous souhaitons faire connaître nos activités au long de l'année :

- Randonnée sur le Gâvre et les communes environnantes, le dimanche matin.
- Participation aux randonnées organisées sur le département et limitrophes.
- Rencontres Interclubs VTT.

Tout cela dans la convivialité et de franches rigolades !

Nous vous attendons le dimanche matin à partir de 9h et le mercredi soir à 18h30 pendant l'été, rendez-vous à notre local à proximité de la salle du Pontrais.

Plus d'infos :

- 📍 les fingeoux de la forêt»
- ☎ 06 47 09 57 75.

Passsez un bel été !!!

Amicalement.
Le Club VTT Les Fingeoux de la Forêt.

Les Amis de la Forêt du Gâvre

La forêt du Gâvre est une forêt suburbaine, pas une usine à bois !

Il convient de rappeler inlassablement que :

- La forêt du Gâvre est tout à la fois **la seule grande forêt de notre département** (4500 hectares) et **la seule forêt domaniale** (comprendre, une forêt publique propriété de l'État et dont la gestion revient, en conséquence, à l'Office national des Forêts).

- Elle se situe dans un département fortement peuplé et, qui plus est, à tout juste une trentaine de kilomètres de l'une des plus importantes métropoles françaises (Nantes) et de l'un des plus importants pôles métropolitains (Nantes Saint-Nazaire) : impossible d'éluder, de nier le fait qu'il s'agit bien, désormais, d'une **forêt suburbaine** et qu'il faut en tirer toutes les conséquences (comme en région Île-de-France) pour la bonne gestion de ce poumon vert crucial pour les loisirs et le

bien-être des populations d'ici et d'ailleurs.

Dès lors, il est indispensable d'**inverser enfin les priorités : il est plus que temps que l'objectif de production et de vente de bois de l'exploitation forestière classique** d'un bien qui, quoique public, est sommé d'alimenter la filière bois en le marchandisant pour le moins à l'excès – un impératif de rentabilité qui requiert le résineux, la coupe rase, la chasse à outrance – **passer dorénavant après la préservation des écosystèmes forestiers et de la biodiversité, l'accueil du public** (dans un milieu de qualité qui soit une **vraie forêt**, et non un espace vert arboré, en trompe-l'œil), et **le maintien et le renforcement du puits de carbone** que forment les arbres, tout particulièrement anciens, et les sols forestiers.

La biodiversité, le changement climatique, l'accueil du public sont devenus des enjeux

majeurs pour l'ONF qui ne tarit jamais d'éloges sur ses initiatives, mais sans jamais remettre en cause la logique productiviste prévalente d'une usine à bois qui met en coupe réglée les arbres et les personnels. Prévoir de nouvelles essences, expérimenter, c'est aussi et surtout pour avoir encore et toujours quelque chose à vendre...

Le **Conseil départemental de Loire-Atlantique** octroie chaque année plusieurs dizaines de milliers d'euros à l'ONF (Office national des Forêts) dans le cadre d'un Contrat Loire-Atlantique Nature pluriannuel. Sur plusieurs de ses bois et forêts, il collabore utilement avec l'ONF afin de **passer à la futaie irrégulière, à couvert continu**. Il est temps qu'il pèse de tout son poids en faveur d'une **meilleure gouvernance de cette forêt suburbaine**, par une politique forestière résolument



Débardage à cheval dans une forêt du CD 44 non loin du Gâvre : pour une gestion douce des sols et du vivant...

proactive et exigeante, que devraient pouvoir soutenir communes et autres collectivités locales, dans un territoire toujours mieux irrigué par un tissu d'associations environnementales et citoyennes aux attentes fortes.

📍 44, rue des Puits - Le Haut Luc - 44130 LE GÂVRE - ☎ 06 47 82 00 75 - ✉ lesamisdelaforetdugavre44@gmail.com
 📱 [lesamisdelaforetdugavre](https://www.facebook.com/lesamisdelaforetdugavre) - 🌐 www.amisforetgavre.com -

Club de la forêt Génération mouvement

Les activités du Club se sont étoffées de deux nouveaux ateliers : couture et informatique

Ce dernier est animé par Tempo et rassemble pendant 6 séances un petit groupe d'adhérents le mardi après-midi.

Le site de la Genestrie nous a permis de nous retrouver pour notre assemblée générale et notre repas du club de printemps !

Les manifestations prévues à la rentrée sont incertaines et dépendront des travaux en cours !

Très bel été à tous

L'AFR c'est

Vos repas livrés à domicile

Vous êtes âgés, fatigués, en convalescence, ou pour toute autre raison, nous vous proposons des repas livrés chez vous.

Les repas chauds sont livrés à domicile 4 jours dans la semaine, au choix : lundi, mardi, jeudi et vendredi (libre choix du nombre de repas et des jours choisis).

Des repas variés et équilibrés

Des repas confectionnés par le restaurant scolaire du Gâvre en période scolaire et par l'ESAT de Blain pendant les vacances scolaires
Des plateaux-repas prévus pour le déjeuner et le dîner.

Un tarif de 9,50 €.

Un service géré par des bénévoles, répondant à une demande

3 522 repas servis en 2022

Dont :

2 099 pour Vay
1 365 pour Le Gâvre
58 pour La Grignonais
33 bénéficiaires

Un budget 2023 de 32 250 €.

Restaurant scolaire : ☎ 02 40 51 21 79

Le Gâvre : Mme Dominique COUSINEAU : ☎ 02 40 51 21 25 ou ☎ 06 75 61 45 86

Vay : Mme Roselyne BRÉHIER : ☎ 02 40 79 24 34

Mme Germaine BRICAUD : ☎ 06 13 93 51 47



Chemins d'avenir

Notre association poursuit ses objectifs de connaissance et protection de la nature, favorise l'expression et l'écoute de tous, particulièrement des jeunes dont les projets sont pris en compte par le CA où ils sont majoritaires. Et nous restons fidèles au collège Mermoz (Nozay) où nous organisons chaque mardi des activités de jardinage/bricolage tout en développant l'autonomie et le travail de groupe.

Parmi les nouveautés, une collaboration plus suivie avec les Résidents du Martrais, nos voisins : remise en état des espaces fleuris et plantations, sorties sur des sites remarquables liant Histoire et Nature en forêt et dans les communes voisines.

Au jardin, chacun est invité à participer aux aménagements et travaux d'entretien, au respect de la vie animale. Les jeunes sont



Yves, résident du Martrais, au jardin

particulièrement impliqués et créent aussi des loisirs verts.

Le thème principal qui guide nos sorties et réflexions en cette période de réchauffement climatique est l'eau : excursions découvertes en forêt (mares à la vache, aux bœufs, aux biches, aux sangliers...), dans la vallée du Don, vers les étangs des communes de Vay, Marsac, La Grigonnais, Plessé... Mais aussi les apports nécessaires au potager, à nos animaux.

Nous continuons à être sollicités à propos de la découverte des métiers. Après la visite de nombreuses fermes aux caractéristiques différentes, Matthias nous a guidés vers une forge où l'un de ses copains pourra effectuer un stage, un autre s'intéresse aux 2 roues, et la découverte de fermes aux options économiques originales est toujours en perspective, tout comme



Un autre résident du Martrais à l'arrosage: Dominique

de multiples bricolages qui permettent à chacun de s'exprimer, de partager des connaissances, d'être valorisé...

Vous pouvez venir discuter avec nous au jardin rue du Martrais les après-midis dans une ambiance verdoyante et paisible...

Heureux été à tous

Contacts :

✉ cpncda@gmail.com

Vay : Paul LELIÈVRE, coordinateur

☎ 06 58 67 82 04

Blain : L. JOULAIN ☎ 02 40 79 03 79

Le Gâvre : François-Xavier DION

🌐 www.cheminsdavenir.com

Bibliothèque «De la forêt aux livres»

Nous y sommes...

Vous devez vous demander de quoi nous parlons ?

Mais de la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de communes de Blain, pardi !

Depuis le 14 mai, un tout nouveau logiciel a été installé, commun à toutes les bibliothèques du Pays de Blain. Dorénavant, vous pouvez aller à la bibliothèque de votre choix sans avoir plusieurs cartes.

L'emprunt d'un livre doit en revanche revenir à la bonne bibliothèque. Pour le moment, nous ne sommes pas encore à l'étape des navettes. Mais bientôt, il va falloir encore être un peu patient !

Côté animations, voici ce que nous avons organisé ces 6 derniers mois :

- **Troc et Dons, le dimanche 2 avril.** Cette animation a été à l'initiative du CME. Et c'est avec grand plaisir que nous avons répondu présents pour y participer. À cette occasion, nous avons préparé des livres à donner ainsi qu'une exposition à l'intérieur de nos locaux sur le thème du jardinage.

- **Animation avec « Le Café des petites graines », mercredi 19 avril.** Elle a rencontré un franc succès et tout cela grâce à l'association « Le Café des petites graines ».

Petits et grands ont pu ainsi passer une belle après-midi, tout en profitant de nos espaces de lecture. Tout le monde y a trouvé son compte et son plaisir.



L'équipe des bénévoles vous attend chaque mercredi et dimanche matin pendant la permanence.

Comme le disait si bien Victor Hugo « Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire »

À bientôt.

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite.

Pour suivre notre actualité :

📘 Bibliothèque de la forêt aux livres – Le Gâvre



Conservation du Petit Patrimoine des Rotys

Une nouvelle année qui nous a permis de retrouver nos traditions, un jour de mai ensoleillé pour les Gâvrais et surtout une fête avec des chars, des groupes, des musiques de toutes les couleurs recréant cette habitude d'applaudir et de crier nos bravos au passage de ceux qui ont œuvré pour nous offrir cette aussi jolie cavalcade.

Il ne nous reste plus qu'à remettre en place les dimanches de chauffage du four pour goûter à la viande, aux légumes, aux fruits et gâteaux cuits à l'ancienne. Essayez, vous ne l'oublierez jamais.

Un programme est en cours, un président sera nouvellement élu, un renouveau est envisagé. Pour toutes informations, le bureau se tient à votre disposition pour vous tenir au courant ou pour entendre vos suggestions, venez nous voir, nous sommes là pour vous aider à vous intégrer dans cette vieille ville et dans nos si agréables villages.

Un mot de souvenir pour l'ami Marcel PINEAU qui nous a tant aidés, qui nous a transmis le puits qui contiendra la Vierge des Rotys que vous pourrez admirer au passage et qui est en cours de finition. Merci l'ami Marcel, nous ne vous oublierons jamais.

Bonnes vacances à tous, prenez soin de vous.

UFM 44

La Gênestrie en fête cet été !

C'est vrai, **TOUS** les locataires, quels qu'ils soient, viennent au **Domaine gâvrais** pour passer du bon temps, fêter une occasion de la vie, danser, manger et rire. Les militants cégétistes ne sont pas en reste ! Ils savent s'amuser et organiser la rencontre festive.



Le samedi 3 juin, l'Union Locale de Blain a organisé « **La Faîtes des Liens** », après-midi récréative pour les professionnels de la relation (AESH, accompagnants d'enfant en difficulté scolaire ou de handicap, AS, auxiliaire de vie et sociale, ...), métiers indispensables et pourtant si méconnus et mal rémunérés ! Débats, rencontres, spectacles : théâtre, musiciens, DJ...

Le dimanche 25 juin, l'UFM 44 a célébré le **85^e anniversaire de l'achat de la Gênestrie (1938)** par 10 ouvriers métallotants en présence de Mr le Député Jean-Claude RAUX, de Mr le Maire et Conseiller Départemental Nicolas OUDAERT, de Pierre CAILLAUD, petit-fils d'Ambroise CROIZAT, metteur en scène de la Sécurité Sociale et de bien d'autres avancées nées du programme du Comité National de la Résistance du 27 mai 1943 « Les Jours

heureux », il y a donc 80 ans. Cette matinée a été l'occasion de discours, du dévoilement d'une stèle, de l'inauguration de la 1^{re} chambre rénovée du 1^{er} étage nommée « la chambre de Jeannine et Pierrot » en l'honneur de Mme et Mr BILY, militants infatigables, avant un pot de l'amitié apprécié.

Le jeudi 14 septembre, la traditionnelle fête de retraités CGT de Loire Atlantique se tiendra dans le parc avec multiples stands de jeux et d'informations, bars et restaurations, exposition de photos sur la Palestine... Et tout finira par des chansons et par le bal. Les tickets sont disponibles auprès des militants gâvrais (10 € l'entrée et 15 € le déjeuner du traiteur).

Quant à la vie quotidienne de la Gênestrie, elle est rythmée par les travaux embellissant l'intérieur et le parc : la chambre de « l'écureuil » a donc été rénovée entièrement du sol au plafond et a changé d'appellation. Les toitures de la maisonnette d'accueil sont finies (atelier et maison). Le kiosque a été bardé. Suite après l'été...

Pour les locations 2024, il reste quelques week-ends 2024 mais dépêchez-vous ! (Contact : D. MONNIER).

L'UFM 44 souhaite à tous les Gâvrais un bel été reposant, ensoleillé et joyeux.

Le Président, Michel QUINIOU.

Gâvre Téléthon

Bonjour à toutes et tous,

La participation au TÉLÉTHON 2022 a été satisfaisante grâce à votre engagement et votre générosité.

Merci aux commerçants gâvrais et à la mairie d'avoir accepté de reconduire l'opération des urnes pour y déposer vos DONs.

Nous sommes parvenus à collecter **3752,00 €** qui ont été reversés à l'AFM (Association Française contre la myopathie) une solidarité sans faille.

Cette somme représente **1600,00 €** en dons, merci à tous les donateurs, car le combat des parents (enfants) c'est tous les jours et personne n'est à l'abri de la maladie.

Bravo à Manu pour la préparation des 318 Potées ainsi qu'à Jean-Gabriel pour les 318 tartelettes.



En espérant se retrouver pour le TÉLÉTHON 2023 le samedi 25 novembre autour d'un repas convivial si la Salle du Pontrais est disponible (car mise en indisponibilité suite à des travaux de rénovation) ou alors nous repartirons sur des repas à emporter.

Parce que sans vous, rien n'est possible, avec vous tout est possible. Encore MERCI pour votre mobilisation. Prenez soin de vous.

L'équipe " GÂVRE TÉLÉTHON " vous souhaite de bonnes vacances.



Union Nationale des Combattants Le Gâvre

L'activité de l'UNC Le Gâvre Mémoire dans les six premiers mois de l'année est riche. Restructuration du bureau : décès de notre Vice Président (un des 5 membres fondateurs de l'UNC-AFN) et élection d'un nouveau trésorier lors de l'assemblée générale. Lors de cette même journée, il est acté la création d'un compte facebook pour l'association qui est maintenant actif.

Les mois de mars et avril furent les mois de la construction. L'association, dans le cadre du devoir de mémoire, s'était donnée pour projet la reconstitution d'une tranchée de la Première Guerre mondiale. La réalisation devait répondre à deux impératifs : durabilité dans le temps et être amovible. Ainsi l'option de modularité fut choisie pour nous permettre de nous déplacer dans les écoles. Cette aide pédagogique nous est précieuse lors de nos présentations scolaires.

Le mois de mai est synonyme d'activité redoublée :

- **6 mai** : participation à l'assemblée générale départementale en présence de la secrétaire d'État chargée à la Jeunesse et du Service National Universel et du Président National de l'UNC.
- **8 mai** : participation dans notre commune à la commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Balade au lac de Grandlieu

● **9 mai** : intervention sur le thème de la Première Guerre mondiale auprès des élèves de CM1 et CM2 de l'école Charles Perron. Première sortie de notre tranchée.

● **13 mai** : l'association a organisé une balade en "plate" sur l'Ognon (affluent du lac de Grandlieu). Accueillie par les pigouilleurs, notre promenade aquatique a enchanté tous les participants et s'est clôturée par une dégustation d'anguilles.

● **15 mai** : deuxième intervention auprès des écoliers de la Seconde Guerre mondiale. Nous avons associé à notre démarche, un groupe d'histoire vivante : "Mémoire de la libération" Poche de Saint-Nazaire. Les enfants ont particulièrement apprécié de pouvoir se parler avec le téléphone de campagne américain et échanger avec les différents reconstituteurs.



Reconstitution d'une tranchée à l'école Charles Perron



Congrès UNC

 UNC Le Gâvre Mémoire

Amicale des anciens pompiers du Gâvre

Des nouvelles de notre amicale

Suite aux décès de plusieurs de nos anciens pompiers, nous avons dû renouveler notre bureau :

Ont été élus :

Thierry PADIOLEAU, **président**

Patrick HALNAIS, **vice-président, porte-drapeau**

Marc DREVET, **trésorier**

Christian ROUAUD, **secrétaire**

Ayons une pensée pour nos disparus.

Comme volonté est toujours de servir, nous avons participé sous forme de volontariat au bon déroulement du Congrès Départemental des pompiers à Vay : montage et démontage des stands, prêt de matériel ancien (pompe à bras, ancienne motopompe), de documents comme anciens calendriers, de photos et bien d'autres accessoires.

Cette année, nous n'avons pas prévu de Bal des Célibataires faute de salle, mais nous espérons renouer avec les festivités en 2024.



De gauche à droite :

Debout : Christophe COURAUD, Loïc HAMON, Daniel HAURAY, Alain CORNU, Thierry PADIOLEAU, Éric BRIAND, Patrice PRUD'HOMME (†), Patrick HALNAIS, Christian ROUAUD, Maurice COUÉ

Assis : Alain DANIEL (†), Jean-Yves GAUTIER, Marc DREVET, Michel LE GUELLEC, Mino MACOR (†)

Absents : Dominique QUÉRARD, Maurice PERRY, Mickaël LEMAÎTRE, Jean-Pierre PINEAU, Richard BOUIET, Henri PÉROUZE (†).

Vos anciens.



Aide aux collégiens

Pour rappel, la commune apporte son aide aux collégiens, de la 6^e à la 3^e, sous la forme d'un bon pour acheter des fournitures scolaires. Cette aide est à demander auprès de la mairie. Pensez-y !

Cette année encore, la Guinguette fait son show

Grâce aux bénévoles des associations gâvraises, la Guinguette, petit kiosque bleu près de la plaine de jeux ouvre ses volets chaque dimanche de juin à septembre afin de régaler petits et grands et créer un espace de rencontre et convivialité.



Secrétariat de la mairie

En raison des congés annuels, le secrétariat de la Mairie du Gâvre sera fermé le samedi sur la période du 8 juillet au 26 août 2023 inclus.

Rappel des horaires d'ouverture pour cette période : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Frelon asiatique

C'est maintenant qu'il faut agir !

Vous découvrez un nid de frelon asiatique...

Évaluer la dangerosité, si le nid n'est menaçant pour personne et très difficile à atteindre, il sera plus raisonnable de ne pas envisager de le faire détruire. Dans tous les cas et dans la mesure du possible, vérifiez à l'œil nu ou à l'aide de jumelles l'activité du nid. À partir de décembre, le nid se vide de ses occupants, il ne sera pas recolonisé, sa destruction ne présentera aucun intérêt.

S'il est accessible et susceptible d'être dangereux pour les personnes, demander à le faire détruire et surtout ne pas tenter d'intervenir soi-même. 2 grands cas de figure :

- S'il est situé sur le domaine public, c'est la mairie qui a la responsabilité de sa destruction, elle peut faire appel aux pompiers ou à un désinsectiseur professionnel (ce qui est le plus souvent le cas).
- S'il est situé sur le domaine privé, c'est au propriétaire ou au locataire d'appeler un désinsectiseur professionnel. La municipalité du Gâvre aide financièrement un particulier qui fait détruire un nid par un professionnel, prendre contact avec la mairie pour plus d'informations.



Assistant(e)s maternel(le)s

Cela fait maintenant 11 ans que nous avons la possibilité de nous retrouver dans la salle de l'étoile afin de permettre aux enfants que nous accueillons de côtoyer d'autres enfants et assistantes maternelles.



Outre conseils, échanges de méthodes de travail ou d'idées d'activités, ces rencontres permettent de rompre l'isolement. Nous sommes actuellement une dizaine à nous y rendre régulièrement ou pas, selon les rythmes des enfants. Les beaux jours sont arrivés et nous donneront l'occasion de nous retrouver parfois en extérieur, au city stade. Pour celles qui n'osent pas ou ne savent pas comment nous rejoindre, il suffit de venir à la salle aux jours et horaires suivants. En sachant toutefois que le vendredi, il est plus rare de nous y retrouver, le créneau horaire étant moins adapté car plus restreint (sieste des plus petits sur cette tranche horaire).

Horaires de présence :

- Mercredi de 9h30 à 11h30 - salle de l'étoile
- Vendredi de 9h à 10h45 - salle de l'étoile

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.



École Charles Perron

Une année héroïque

Cette année, les Super-Héros ont investi l'école Charles Perron. À cette occasion, tous les élèves de l'école se sont rendus à la caserne de Vay pour réaliser des ateliers et continuer de découvrir cette passion des pompiers bénévoles. Tous les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de cours de natation à Blain. Sylvie JOUAN est intervenue auprès de chaque classe pour jardiner. Toutes les classes sont allées une fois par période à la bibliothèque municipale et ont participé à La Grande Lessive en lien avec la résidence du Martrais, le centre de loisirs du mercredi, l'école St Pierre, la municipalité. L'exposition, compromise par le vent et la pluie à la date prévue, a eu lieu le jeudi 6 avril sur la place du Muguet.

Les élèves de maternelle sont allés au cinéma St Laurent à Blain, à la caserne des pompiers et au poney-club de Vay. Les GS ont effectué leur cycle vélo en fin d'année scolaire : ce fut l'occasion d'apporter son vélo à l'école et de tester différents parcours pour apprendre à bien le manier.

Les élèves de cycle 2 ont réalisé leur représentation théâtrale à Issé à la fin du mois de mai. L'autrice des œuvres abordées est également venue les voir dans la classe. Ce fut une belle année de partage avec l'OCCE. À l'occasion du 100^e jour d'école, les élèves de CP ont réalisé des activités sur le nombre 100 lors d'une journée « spéciale » (collections de 100, constructions, arts visuels...) et ont proposé des défis aux autres classes : réaliser des affiches comportant 100 mots sur des thèmes variés.

Les cycles 3 ont testé leur voix avec Tiphaine de l'association Musique et Danse. Ce travail a été approfondi pour les CM1 qui ont enregistré les 4 hymnes pour la coupe du monde de rugby qui a lieu en septembre 2023 (Tonga, Géorgie, Irlande, Pays de Galles). Ils auront l'occasion de s'entendre chanter depuis les tribunes d'un match en septembre 2023. Les CM2 ont mené à bien

leur projet de journal en l'éditant et le distribuant dans la commune (ils remercient Laura de Tempo et Pierre des Autres Possibles).

L'Union Nationale des Anciens Combattants (représentée par Gaëtan, Jean-Luc et Nicolas) a réalisé deux journées à thème pour les élèves de CM1-CM2. Ces deux expositions ont permis d'aborder la première et la Seconde Guerre mondiale. Nous remercions les bénévoles qui ont effectué plus d'une centaine d'heures de travail pour réaliser de belles expositions que les enfants garderont en mémoire. Pour l'année prochaine, des partenariats se poursuivront, d'autres se créeront, les classes ne manqueront pas de projets ! Nous tenons à souligner l'importance de continuer à soutenir au mieux les amicalistes qui ont effectué des actions afin de financer et de soutenir tous ces projets.

L'école publique Charles Perron devrait accueillir à la rentrée de septembre 2023, 130 élèves répartis en 6 classes. La rentrée



Test de la lance à eau à la caserne de Vay



Venue de Sabine Tamisier autrice de textes théâtraux

des élèves aura lieu le lundi 4 septembre. Les répartitions par classe et toutes autres informations utiles seront affichées sur le panneau de l'école dans les jours précédant la rentrée.

Pour inscrire votre enfant à l'école Charles Perron, contactez la directrice de l'école Mme BARBAN au ☎ **02 40 51 26 66** (de préférence le midi, le soir après l'école ou le jeudi). Vous pouvez également envoyer un mail à : ✉ ce.0441044w@ac-nantes.fr

Toute l'équipe éducative de l'école Charles Perron vous souhaite de bonnes vacances estivales !

Profitez de ces moments et prenez soin de vous.



La Grande Lessive 2023



École St Pierre

Retour sur Terre en douceur !

Notre voyage dans l'espace se termine, ce fut une année riche en découvertes et apprentissages !

Des tout-petits aux plus grands, ce fut l'occasion de découvrir le ciel et notre système solaire, les cycles 2 ont même élevé un Blob (étrange organisme vivant) !

Un thème qui s'est terminé par la visite du planétarium de Nantes pour les plus jeunes et un séjour au Futuroscope pour les plus grands, une belle occasion de compléter ses connaissances, d'attiser sa curiosité et vivre une expérience riche en émotions !

Un séjour possible grâce au dynamisme de l'équipe APEL qui finance une grande partie du voyage !

Tout au long de l'année les enfants ont pu s'investir et partager des temps forts : notre premier marché de Noël, une journée carnaval, une action solidaire vers l'Ukraine, un cross avec le collège, des journées exceptionnelles avec les pompiers dans le cadre de leur 125^e congrès départemental...

Les 3 classes de l'école ont également participé à « La grande lessive », événement artistique organisé par la mairie qui a permis un partenariat entre les enfants des deux écoles et les résidents du Martrais.

Belles expériences, enrichissantes pour tous !

Comme tous les ans, les enfants ont eu la chance d'aller à la piscine, à la bibliothèque, au cinéma...

Cette année, nos élèves de GS jusqu'au CM2 ont vécu un cycle Musique avec Anne, une intervenante professionnelle. L'occasion de découvrir et jouer avec les instruments, apprendre les tonalités, suivre le chef d'orchestre, activités qui demandent de l'écoute, de la concentration pour prendre beaucoup de plaisir !

N'oublions pas notre Kermesse qui annonce la fin de l'année scolaire !

Rendez-vous l'année prochaine pour une année olympique à la découverte des différents continents, on ne s'ennuie jamais à l'école Saint Pierre !



Tous ces moments qui ponctuent la vie scolaire sont possibles grâce aux partenariats entre les institutions, les associations et les parents.

MERCI à tous pour votre soutien et votre aide tout au long de l'année. MERCI à l'OGEC, l'APEL et aux parents qui nous font confiance !

L'équipe

Pour la rentrée 2023, les effectifs de l'école sont en hausse, nous accueillerons 62 élèves répartis dans les 3 classes de l'école.

Pour tous renseignements et inscriptions :

 <https://ecolesaintpierredugavre.wordpress.com>

 09 86 16 96 39

 ec.gavre.st-pierre@ec44.fr

Cheffe d'établissement : Laurence DELAUNAY





La semaine Bleue est de retour au Gâtve

À vos agendas !

Cette année la Semaine Bleue aura lieu
du **2 au 8 octobre 2023**.

Elle sera coordonnée par le Pays de Blain Communauté et organisée par les CCAS et partenaires locaux (EDS, Tempo, CD, CLIC, Le Cercle Karré et autres...).

Différentes actions seront proposées dans chaque commune, Blain, La Chevallerais, Bouvron et Le Gâtve. Toute personne intéressée pourra participer aux différentes animations.

Un programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement via le site du Pays de Blain et de la Mairie.



CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est à votre disposition, si vous rencontrez des difficultés.

Le CCAS est l'interlocuteur privilégié pour le maintien du lien social, l'assistance aux personnes âgées et pour accueillir toute personne en détresse sociale et/ou financière.

Votre demande reste totalement confidentielle.

N'hésitez pas à contacter la personne en charge du CCAS :

☎ 02 40 51 26 18. (Mairie)

Vous pouvez aussi contacter l'EDS (Espace Départemental des Solidarités de Blain).

Dans cet espace départemental des solidarités, médecins, puéricultrices, assistantes sociales, infirmières, sages-femmes et secrétaires médico-sociales proposent un accueil gratuit et adapté à chaque situation, des consultations médicales pour les enfants jusqu'à leurs 6 ans (dans le cadre de la PMI) ou encore un accompagnement social pour faire face aux difficultés.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15.

📍 3 bis, rue Charles de Gaulle
44130 Blain

☎ 02 40 79 11 01

✉ contact@loire-atlantique.fr

Canicule 2023

Dans le cadre du Plan Canicule 2023, la Municipalité encourage à se faire recenser auprès de ses services :

- les personnes âgées qui sont sans activité,
- les personnes en situation de handicap percevant l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH),
- voire tout autre individu isolé ou en souffrance

Il s'agit de pouvoir s'assurer de leur bonne santé en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture.

Les niveaux d'alerte du plan canicule :

Vert : **Niveau 1** Veille saisonnière du 1^{er} juin au 15 septembre

Jaune : **Niveau 2** Avertissement chaleur

Orange : **Niveau 3** Alerte canicule

Rouge : **Niveau 4** Mobilisation maximale

La Commune ne se substitue pas à l'obligation de veille de la famille et des proches, car ces personnes ont plus que jamais besoin de leur entourage, de leurs voisins.

Un formulaire d'inscription est disponible en Mairie, afin de figurer sur la liste des personnes à contacter en cas d'alerte canicule.

Pour plus d'informations :

Numéro Vert National Canicule Info Service : ☎ 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

🌐 www.gouvernement.fr/actualite/les-bons-reflexes-en-periode-de-canicule



Les numéros utiles :

Inscription registre des personnes isolées : renseignement **02 40 51 26 18**.
SAMU : **15** / Pompiers : **18** / Numéro d'urgence unique européen : **112**



Nouveaux commerçants artisans

L'Atre Dellinger

Forgeron- coutelier installé en bordure de la forêt du Gâvre courant 2023, cet artisan crée des couteaux forgés à partir de modèles préconçus ou de créations personnalisées.

Des démonstrations et stages de forge sont possibles sur demande.

L'Atre Dellinger

📍 24, La Maillardais - 44130 Le Gâvre

☎ 06 26 30 83 54 / 09 50 08 21 61

✉ contact@latredellinger.fr

🌐 <https://latredellinger.fr>



Les Bureaux de Caro

Assistante Administrative indépendante

Votre entreprise doit faire face à un surcroît d'activité, un remplacement temporaire, un nouveau besoin interne, ou encore n'a pas la capacité d'embaucher une assistante à temps plein.

Je vous apporte une solution sur mesure qui n'a que des avantages : FLEXIBILITÉ, CONFORT, SIMPLICITÉ, LIBERTÉ...

Déleguez-moi vos tâches administratives !

Les
Bureaux
de Caro



Assistante administrative indépendante

Libérez-vous du temps. déléguiez-moi votre administratif !

Pour faciliter votre quotidien, je peux m'occuper par exemple de la saisie et le suivi de vos devis & factures, de la relance clients, du relais avec votre expert-comptable...

Mes prestations peuvent être ponctuelles ou régulières, à distance ou sur site, je m'adapte à vos besoins.

Vous trouverez plus d'informations sur le site :

🌐 <https://lesbureauxdecaro.fr>

Au plaisir de vous renseigner.

Caroline CROCHARD

✉ contact@lesbureauxdecaro.fr

☎ 07 45 05 09 90



Biodéchets

La Communauté de communes anticipe le tri

Au 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires (restes de repas, épiluchures, marc de café, thé...) ne devront plus être jetés aux ordures ménagères.

La Communauté de communes a décidé de s'y préparer dès maintenant. Depuis décembre, une collecte séparée des biodéchets est mise en place en interne. Après l'installation de composteurs dans les trois micro-crèches et au multi-accueil de Blain, la collectivité vient d'équiper ses différents bâtiments de bio-seaux hermétiques pour inviter les agents à trier. Une fois plein, les seaux en question seront collectés en vélo-cargos par l'ESAT et l'AIRE.

Vous avez une autre question ?

Le service Déchets est à votre écoute, n'hésitez pas à le contacter si vous avez la moindre hésitation.

Pays de Blain Communauté

Service Déchets

☎ 09 70 72 79 32

✉ ri@paysdeblain.fr

J'emménage, je déménage

Mes démarches pour les déchets

Tous les habitants du Pays de Blain sont équipés, pour l'élimination de leurs ordures ménagères et leurs emballages recyclables, de conteneurs verts et jaunes pucés, compatibles avec les dispositifs automatiques d'identification et de levées installés sur les bennes de collecte.

Pendant toute leur durée d'utilisation, ces bacs sont sous la responsabilité des usagers (article 1384 du Code Civil et loi n° 2002 du 4 mars 2002) et restent strictement attachés à l'adresse d'affectation (ils ne doivent pas être déplacés sans en informer le service Déchets de la Communauté de communes).

Comme pour l'eau, le gaz ou l'électricité, il est impératif de contacter la Communauté de communes.

Vous emménagez dans l'une des communes du Pays de Blain

Vous devez vous inscrire auprès du service Déchets pour pouvoir être équipés d'un conteneur et bénéficier de l'ensemble des services proposés pour la gestion de vos déchets (accès déchèteries, tri sélectif, animations Prévention...)

Si le logement que vous occupez est déjà équipé de conteneurs, vous devez indiquer votre présence au service Déchets pour que le conteneur à ordures ménagères et le conteneur à emballages présents puissent être réactivés. Si vous ne le faites pas, vous ne pourrez pas les utiliser (conteneurs bloqués).

Vous quittez votre logement

Vous devez prévenir le service Déchets de votre départ des lieux. Si vous n'informez pas le service Déchets du Pays de Blain de votre déménagement, les bacs jaune et vert qui vous ont été attribués continueront à vous être facturés et ils pourront être utilisés par le nouvel occupant à vos frais. Les conteneurs restant propriété du Pays de Blain, ils doivent rester sur place. Si vous ne les restituez pas, ils vous seront facturés.

Contact :

Pays de Blain Communauté, service Déchets

☎ 09 70 72 79 32

✉ ri@paysdeblain.fr

Au cœur de la forêt LES RDV DE L'ERDRE

Lever de soleil sur un air de flûte

Au petit matin au cœur de la forêt du Gâvre, retrouvez en solo Sylvaine HÉLARY, flûtiste de l'Orchestre National de Jazz et de Dominique A, pour le récital « Friselis ».

Sons soufflés, bruits de clés, sifflements harmoniques ou tout autre timbre inattendu et subtil, Sylvaine Hélyary, également compositrice, dessine un paysage sonore, véritable rituel de l'éveil, qui résonne comme un écho au bruissement des feuilles dans les arbres de la magnifique forêt du Gâvre.

Mardi 29 août 2023 à 8h - Concert de Sylvaine HÉLARY (durée : 1h).

📍 Forêt domaniale, Le Gâvre

Pensez à apporter un plaid, un tabouret pliant et un pique-nique pour après la balade. Le parapluie n'est pas utile.



Concertation sur le prolongement de la voie verte

PROJET DE VOIE VERTE SUR L'ANCIENNE VOIE FERRÉE

Participez à la concertation !

La Communauté de communes Cèdre & Gêvres (CCCG) est prochainement réhabilitée l'ancienne voie ferrée entre La Chapelle-sur-Érdre et Blain. Un projet qui concerne directement la population des communes de Trébrin, Vigneux-de-Bretagne, Notre-Dame-des-Landes, Fy-de-Botzigné et Blain.

Vous souhaitez contribuer à la définition de ce projet, faire part de vos attentes, de vos envies ou poser des questions ? Du 10 mai au 10 septembre 2023, vous pouvez participer en ligne !

Pour participer ou vous informer sur ce projet : www.cccg.fr
Pour contacter le service mobilité de la CCCG : velocite@cccg.fr

Remettez le QR code en questionnaire de concertation



Pour plus d'informations, contactez le service mobilité de la CCCG à l'adresse suivante : velocite@cccg.fr ou par téléphone au 09 70 72 79 32.





Inscriptions transports scolaires

Les inscriptions 2023/2024 sont ouvertes du 12 juin au 18 juillet 2023.
Pour bénéficier du transport scolaire à la rentrée, l'inscription est **obligatoire**.

PREMIÈRE INSCRIPTION AU RÉSEAU ALÉOP

L'inscription s'effectue sur le site aleop.paysdelaloire.fr

Vous pouvez accéder à "un espace famille" en ligne pour suivre les inscriptions de tous vos enfants et l'avancée de votre dossier.

1. Avant de commencer, munissez-vous :

- d'une adresse mail valide ;
- d'une photo d'identité numérisée (jpeg obligatoire) ;
- d'un relevé d'identité bancaire (RIB) si vous souhaitez régler par prélèvement bancaire en 3 fois.

2. Pour vous inscrire, rdv à partir du 12 juin 2023 sur aleop.paysdelaloire.fr

- Cliquez sur : inscriptions aux transports scolaires ;
- Renseignez le formulaire et laissez-vous guider ;
- À la fin de votre saisie, choisissez votre mode de paiement : carte bancaire, prélèvement automatique en 3 fois ou autre ;
- Une fois les données renseignées et l'opération validée, vous recevrez un courriel de confirmation.

La carte de transport scolaire de votre enfant vous sera adressée fin août 2023 directement à votre domicile.

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION

Pour renouveler l'inscription de votre/ vos enfants, rendez-vous à partir du 12 juin 2023 sur votre compte transport ALÉOP :

- Reconnectez-vous à votre compte sur aleop.paysdelaloire.fr/inscription-et-paiement-des-transports-scolaires ;
- Cliquez sur renouvellement ;
- Vérifiez et mettez à jour les informations concernant votre enfant ;
- Choisissez votre mode paiement : carte bancaire, prélèvement automatique en 3 fois ou autre ;
- Une fois les données renseignées et l'opération validée, vous recevrez un courriel de confirmation.

La carte de transport de votre enfant, à puce, reste la même. **Elle est à conserver d'une année sur l'autre dans son étui rigide pendant 5 ans.** Elle sera rechargée à distance lors du renouvellement en ligne de l'inscription de votre enfant, une fois votre paiement effectué.



Paroisse Notre Dame de la Paix sur Isac



Communauté Chrétienne Locale du Gâvre

Le logo de la Paroisse ci-dessus indique les 9 clochers qui la composent : Blain et ses 2 associés Saint-Émilien-de-Blain et Saint-Omer-de-Blain, Bouvron, Fay-de-Bretagne, Héric, La Chevallerais, Le Gâvre, Notre-Dame-des-Landes.

Messes pour l'été au Gâvre les samedis à 18h :

- le 22 juillet en plein air à l'occasion de la Fête de la Forêt,
- le 19 août et le 16 septembre, puis le 3^e week-end du mois,
- et chaque vendredi à 9h à l'église, sauf le 21 juillet à la Chapelle de la Magdeleine.

Pour les autres messes de la paroisse, consulter le panneau d'affichage à l'extérieur de l'église.

Pour toute demande, s'adresser au Centre paroissial 14-16, rue Bizeul à Blain
Accueil lors des Permanence à Blain de 9h à 12h, tous les jours sauf dimanche et jour férié

☎ 02 40 79 00 58

✉ secteur.blain@orange.fr

Référents pour le Gâvre :

Chantal Tardivel et Bernard Brunet

Cinéma St Laurent

Le cinéma St Laurent vous propose la diffusion d'œuvres cinématographiques « Grand Public », mais aussi, régulièrement, des films classés « Art et Essai », des films d'auteurs, des documentaires, des ciné-débats et des animations tout au long de l'année.



Parmi les animations, le cinéma St Laurent vous propose :

- Tous les premiers lundis du mois, un «RDV Arts et Essais» souvent en VO. - Tous les derniers lundis de chaque mois, en après-midi, une séance « ciné-seniors ». Cette séance est ouverte à tout public pour un tarif de 4,50 €.
- À chaque « petites » vacances scolaires, pour les plus jeunes, un «ciné-goûter», suivi d'une animation et d'une distribution de friandises. Pendant ces courtes vacances, nous proposons un film pour enfants tous les après-midis.

- Tous les dimanches matin, une séance promo à 4,00 € est organisée à l'attention de tous publics.
- De nouvelles animations viendront étoffer notre programmation en cours d'année (soirée Halloween, ...)
- **NOUVEAU** : Vous avez la possibilité de louer la salle de cinéma pour vos assemblées générales, vos conférences, réunions de travail... Les tarifs sont consultables sur le site www.cineblain.fr

Nous vous proposons également la carte CinÉtoile. Il s'agit d'un porte-monnaie électronique vous permettant d'acheter vos

places sur internet ou à la caisse du cinéma et de régler vos confiseries. De plus, elle vous apporte de nombreux avantages à découvrir sur notre site www.cineblain.fr. Cette carte vous offre la possibilité de réserver toutes vos places de cinéma, au tarif préférentiel de 5,00 € au lieu de 6,00 €.

Vous pouvez suivre toutes ces activités, et retrouver tous nos programmes, sur notre site www.cineblain.fr, et également sur les réseaux sociaux [f](https://www.facebook.com/cineblain), [i](https://www.instagram.com/cineblain) et [t](https://www.tiktok.com/@cineblain).

Cinéma St Laurent

📍 9, rue du 11 novembre - 44130 BLAIN

☎ 02 40 79 11 91



ATRE

Un acteur de l'économie locale, sociale et solidaire

Nous faisons de la mise à disposition de personnel pour le compte de professionnels et particuliers, pour répondre à un besoin précis sur des secteurs variés.

Depuis le début de l'année, pour renforcer l'employabilité de nos salariés et soutenir leur retour à l'emploi durable, nous avons mis en place de nombreux ateliers et formations dispensés par des professionnels :

- Atelier de sensibilisation santé et prévention des risques au travail,
- Formation initiale SST,
- Atelier « les savoir-être attendus des employeurs »,
- Formation espaces verts,
- Formation pratique du vélo électrique.

Et d'ici le 2nd semestre, nos salariés suivront une nouvelle formation sur l'entretien des locaux avec le lycée St Clair de Blain.



Envie d'en savoir plus ?

📍 ATRE - 11, bd de la Résistance à Blain

☎ 02 40 79 19 88

✉ accueil@atre44.com

🌐 www.atre44.com

ADAR44

L'ADAR44 est la 1^{re} association sur le département, selon le Conseil Départemental de Loire-Atlantique. Notre association aide et accompagne à domicile les personnes âgées, retraitées, en situation de handicap et fragilisées par la maladie, depuis 1973.

Nos services sont organisés de manière à permettre à nos bénéficiaires d'être acteurs de leur projet de vie et en société tout en contribuant pleinement à leur bien-être.

Aussi, chaque année, ce sont **plus de 10 000 personnes** qui font appel aux savoirs et aux compétences de l'ADAR44. Pour garantir un service de proximité avec nos adhérents, l'association dispose de **11 antennes de proximité** réparties sur l'ensemble du département. La commune de Le Gâvre est desservie par notre Antenne de Nozay.

Coordonnées

Antenne de Nozay : 📍 2, route de Nort-sur-Erdre - 44170 NOZAY

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après-midi sur RDV à domicile

Plus d'informations : 🌐 www.adar44.com

Pour toute demande d'information, le Coordinateur d'Aide à Domicile réalise une visite à domicile, gratuite, pour évaluer les besoins et vous renseigner sur le service le plus adapté à votre situation ou celle de votre proche.

À très vite sur :

✉ relationclient@adar44.com

☎ 02 40 16 90 05



Al'Fa Répit

Le Relais des Aidants

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - Le relais des aidants est là pour vous accompagner.

Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC... C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence.

Dans cette optique, nous proposons également des activités :

- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Café Répit pour exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants
- Formations pour connaître la maladie pour mieux accompagner votre proche
- Séjour répit pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Relayage pour vous permettre de vous absenter de votre domicile,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes.

Contact :

☎ 02 40 66 94 58

✉ contact@alfarepit.fr

🌐 www.alfarepit.fr

Toutes nos activités sont gratuites et sur réservation. Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous !



ENSEMBLE

avec nos

Commerçants & Artisans

MOUCHET
Paysage

Création - Entretien d'espaces verts
Oallage - Maçonnerie paysagère - Elagage
Clôture - Engazonnement - Plantation

Bureau Expo
La Gare du Gâvre - 44130 LE GÂVRE
02 40 79 02 50 - 06 48 17 92 05
www.mouchetpaysage.com

Nolwen VIVANT
06 83 21 86 08
nolwen.vivant@cobalt-immobilier.fr
10, rue du Bois Briand
44300 NANTES

Directeur de cabinet

cobalt-immobilier.fr

Vente & Pose

Macor

Carrelage - Faïence - Hall d'exposition

1, La Gare du Gâvre - 44170 VAY - 02.40.51.21.38
www.macor-carrelage.com

EURL MAÇONNERIE LAYEAGE

10, rue du Bois Briand
Le Gâvre
44130 LE GÂVRE

02 40 51 21 38

02.40.51.21.38

SANI-CHAUFFE
Installations Sanitaires - Chauffage Central

• Eau - Plomberie
• Chauffage central
• Dépannage sanitaire
• Plomberie - Sanitaire - Eau

Luc Hélye - 21 Avenue Logne - 44100 LE GÂVRE
Tel: 02.53.68.81.68 - Mail: sani-chauffe@laposte.net

SESAME

PORTAL DE CLÔTURE - PORTE DE GARAGE
VOLET - MOTORISATION

LE GÂVRE 02 28 30 54 93

Le Chant des petits FRUITS

Production et vente de petits fruits rouges bio
Bouquet Saint Omer de Blain

lechantdespetitsfruits@gmail.com

Electricité générale

GADORELEC
Vos services

Neuf
Rénovation
Chauffage
Domotique
Automatisme

12 rue du Gâvre
44130 LE GÂVRE
06 71 70 02 53
gadorelec@gmail.com

Fabrice LETOUTOUR
AUTO ENTREPRENEUR

MAÇONNERIE - MURET et POSE DE PORTAILS
CHAUFFEUR D'ENGIN / CARRELAGE et FAÏENCE
PAYSAGE : CRÉATION et ENTRETIEN (C.E.S.U.)

02 40 51 24 30
20 rue Maurice Briand - Le Gâvre

Arbres Services 44

Taille douce - Démontage - Abattage
Élagage - Éclaircie
Travaux toutes hauteurs

Jérôme SUAUDEAU
27 rue du Chêne de la Messe - La Gâve - 44130 LE GÂVRE
Téléphone : 02 40 79 18 14 - Mobile : 06 15 15 68 80
E-mail : arbrservices44@orange.fr
Site Web : www.arbrservices44.com

Menuiserie
Chaignon
Menuiserie

• Menuiserie bois
• Menuiserie aluminium
• Menuiserie PVC
• Menuiserie bois-alu
• Menuiserie bois-alu-PVC

02 40 79 87 76
12, rue du Gâvre - 44130 LE GÂVRE
02.40.79.87.76

Sarl BRIAND
Entreprise de peinture

02 40 51 28 66

8 rue Olivier Luthès - ZA La Nour Gâve
44130 Le Gâvre
sarlbriant.paints@gmail.com | www.paints-briant.fr

Ciseaux compagnie
COIFFEURS

Le GÂVRE
5 rue de l'église
02 40 87 85 02

COP Du temps pour vous

SAJOURS ET VOYAGES à LA MER
GARDIEN DE COPACES - MONITEUR DE TRAVAIL (PROFESSEUR)
ASSISTANT à la RÉCEPTION BY PHONE EN FRANÇAIS

INTERIMARIEUR
02 27 18 12 12 Copacopain.com

ASSISTANCE MICRO LE GÂVRE

SERVICES INFORMATIQUES A DOMICILE

Thierry HARE
23 rue de l'Église
44130 LE GÂVRE
06 85 42 57 85

elle GÈRE
Assistante de Gestion à la Carte

www.assistance-Christine.ERAUD
de.comptable 06 60 43 38 68
ellegere.assistance@gmail.com

SARL LEBASTARD
8 RUE MAURICE BRIAND
44 130 LE GÂVRE
TEL: 02.40.51.21.54

MENUISERIE Bois / Alu / PVC
- Parquets - Lambris
- Cloison sèche
- Volets portails motorisation

MENUISIER POSEUR

Menuiserie bois, alu, PVC
Trottoir, volet
Lambris, Parquet
Isolation, cloison sèche
Installation de meubles

JEFFREY Jean-Michel
10 rue de l'église
06 07 13 09 58
02 40 51 26 96

ALBERGE DE LA FORÊT

La Mairie de
LE GÂVRE
Tel: 02 40 51 28 29
Fax: 02 40 51 28 36

ROMAN CHAMBERT

DRS

Travaux avec NACELLE
VRD, maçonnerie TP, électricité

Daniel ROCHELLE
26 Rue du chêne de la messe
La Gâve
44130 LE GÂVRE
Tel / Fax: 02-40-51-21-10
Port: 06 24 75 44 28

Le Gâve des artisans

Contratier aux écrivains
Secrer les Mémoires
Utiliser des outils simples
et ludiques

Le Petit Gâvais
Bar - Tabac - Presse

Manu et Toti
Tél: 02 40 79 65 28

8 Rue de l'Église - 44130 LE GÂVRE

L'Orée du Gâvre
L'Orée du Gâvre - 10 rue de l'église

Repas de famille, baptêmes,
anniversaires, repas associatifs...
02 40 51 29 16 ou 07 60 60 23 37

Ouvert du mardi au dimanche midi
de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30
20, rue de l'église 44 130 Le Gâvre
loreedugavre@yahoo.fr

sarl lemlaitre tp

Travaux de TP
02 40 51 21 10
06 24 75 44 28

SAISONNIÈRE VILLE D'ÉTÉ
5003706

REC'S
Rénovation Extension Construction * Solution
www.rec's.com

Étude de projet
en fonction du budget
RDV à domicile
07 82 00 65 05
renaud@rec's.com

Maîtrise d'œuvre
Rénovation, Extension, Construction

APPELS UTILES

AMBULANCE ROUAUD	02 40 79 03 55	ÉCOLE PUBLIQUE LE GÂVRE	02 40 51 26 66	PHARMACIE LE GÂVRE	02 40 51 25 00
CHU CHATEAUBRIANT	02 40 55 88 88	MAIRIE DE BLAIN	02 40 79 00 08	POMPIERS	18
CHU NANTES	02 40 08 33 33	MAIRIE DU GÂVRE	02 40 51 26 18	RESTAURANT SCOLAIRE	02 40 51 21 79
ÉCOLE PRIVÉE LE GÂVRE	02 40 51 21 22	MÉDECIN DE GARDE	15	SAMU	15